



Contrats aidés : la CGT pour l'embauche pérenne de tous les personnels précaires.

Le plan de licenciements le plus massif de ces dernières années est sans conteste celui décidé par le président Macron, son premier ministre Edouard Philippe et Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation Nationale, qui suppriment plus de 200 000 contrats aidés.

Dans l'éducation, sur les 70 000 contrats aidés, 23 000 seront supprimés, près de 30% ! Tous ces collègues, déjà précarisés et sous-payés, sont maintenant mis à la porte, après avoir assuré dans les établissements les tâches indispensables à leur fonctionnement : nettoyage, secrétariat, surveillance, restauration, accompagnement des élèves en situation de handicap, etc.

Et dans votre établissement, qui est renvoyé ? La personne de l'accueil ? Celle qui fait l'entretien ? Qui s'occupe des élèves en difficulté ou qui surveille la cour ? Ils-elles vont pointer à Pôle Emploi dès demain matin, vous trouvez ça normal ?

Dans les médias, les dirigeants de l'enseignement privé sous contrat (le Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique, Diwan...) expriment « *leur inquiétude* ». Mais ce n'est pas à nos collègues précaires qu'ils pensent, c'est au fonctionnement de leurs établissements. Beaucoup d'entre eux ont profité pendant des années de cette manne de la précarité, en renvoyant ces collègues à la fin de leurs contrats... pour, cyniquement, les remplacer par d'autres.

Les mesures décidées froidement par le gouvernement ont des conséquences réelles, sur des « vrais » gens, sur nos collègues. La médiatisation des « contrats aidés » aux restos du cœur de Grenoble, qui « *ne pourraient plus servir de repas* », a obligé le 1^{er} ministre à reculer sur ce cas particulier. Le gouvernement navigue à vue et n'avait pas pris la mesure de la contestation sur le sujet. Nous pouvons le faire reculer dans tous les secteurs.

Les contrats aidés ne « *seraient pas efficaces pour le retour à l'emploi* » ? Soit. Modifions le système et embauchons ces salariés en CDI ! Les milliards par an d'économie que le gouvernement a décidé d'offrir aux foyers redevables de l'Impôt sur la Fortune permettraient de financer cette redistribution !

Le 12 septembre, nous serons en grève et dans la rue pour exiger le retrait des ordonnances qui cassent le Code du travail, et pour imposer l'embauche de tous nos collègues en situation de précarité.

CGT Enseignement Privé,
Montreuil, le 5 septembre 2017